

DACP

REF : DACP2015034

Signataire : ED/ES/MD

Séance du Conseil Municipal du 17/09/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Fourniture de consommables informatiques pour les années 2016 à 2019. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

EXPOSE :

Le marché qui couvre actuellement l'acquisition des consommables informatiques, à savoir les cartouches et toners des systèmes d'impression (imprimantes, fax...) et les consommables informatiques généraux (CD et DVD à graver, clés USB...) arrive à échéance le 31 décembre 2015.

Eu égard au volume des achats à réaliser il y a lieu de lancer, conformément aux articles 33, 57 à 59 et 77 du Code des Marchés Publics, un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un nouveau marché de fourniture de consommables informatiques pour satisfaire l'ensemble des besoins représentatifs de cette activité pour les années 2016 à 2019.

Ce marché global (ne comportant ni tranche, ni lot) à bons de commande est passé pour une durée allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016, et est renouvelable par reconduction expresse trois fois au maximum, par périodes successives d'une année. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2019 au plus tard.

Les fournitures, objets du présent marché feront l'objet de bons de commandes, susceptibles de varier dans le cadre des seuils annuels suivants :

- Seuil minimum : 50 000 € HT

- Seuil maximum : 150 000 € HT

Pour information, les dépenses relatives à ce marché se sont élevées :

Pour l'année 2013 à 104 579, 63 € HT.

Pour l'année 2014 à 73 535, 57 € HT.

Pour rappel, la ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée du marché, que sur le montant minimum annuel de ce dernier.

Le montant maximum annuel au marché ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville.

En conséquence de ces éléments, il est demandé au conseil municipal de bien vouloir approuver le projet de marché relatif à la fourniture de consommables informatiques pour les années 2016 à 2019 et autoriser le Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie à l'issue de la procédure, à le signer avec l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 34

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 SEPTEMBRE 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 17 septembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 09 septembre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mme NEDELEC Soizig, M. CHIBAH Salah, Mme MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme LE MOINE Sandrine, **MM. KADDOURI Nouredine**, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, LOGRE Benoît, BIDAL Damien, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme MILLA Josiane	Représentée par : M. Marc RUER
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par : Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme FAGARD Alice	Représentée par : M. CECCOTTI RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par : M. SANON Guillaume
Mme YONNET Evelyne	Représentée par : M. LOGRE Benoit
M. AIT- BOUALI Omar	Représenté par : M. VANNIER Jean-Yves
Mme VIGEANT Claire	Représentée par : M. ZAIRI Rachid
Mme LENOURY Nadia	Représentée par : M. BIDAL Damien

Absents : Mme TLILI Leïla, MM. TLILI Mohamed Fathi, PLEE Eric, Mmes SIGNATE Rouguy, MM HAFIDI, RACHEDI, Mme ALVES.

Secrétaire de séance : Mme LE MOINE Sandrine

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2015034

Signataire : ED/ES/MD

OBJET : Fourniture de consommables informatiques pour les années 2016 à 2019. Approbation du projet de marché et autorisation de signature.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 33, 57 à 59 et 77,

Vu le projet de marché,

Vu le budget communal,

Considérant que le marché actuellement en cours relatif à la fourniture de consommables informatiques arrive à échéance le 31 décembre 2015 et qu'il y a lieu de le relancer pour répondre aux besoins de la collectivité pour les quatre années à venir.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché à bons de commande relatif à la fourniture de consommables informatiques pour les années 2016 à 2019 passé sur appel d'offres ouvert. Ce marché est conclu pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 et est renouvelable trois fois, par reconduction expresse, par périodes successives d'un an. Il s'achèvera donc le 31 décembre 2019 au plus tard.

Le marché comporte les seuils annuels suivants :

Seuil minimum : 50 000 € HT

Seuil maximum : 150 000 € HT

AUTORISE le Maire, consécutivement à la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie à l'issue de la procédure, à le signer avec l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse.

Reçu en préfecture le : 18/09/2015

Publié le : 18/09/2015

Certifié exécutoire le : 18/09/2015

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

